



Saison 2011-2012

Décompte familial



Chaque individu doit avoir une adhésion a l'ALASC de 12 €.
Une fiche d'inscription doit être remplie pour chaque inscription à une activité.
Une remise de 10% est accordée aux familles à partir de 3 personnes sur l'ensemble des prestations de l'ALASC.

NOM :

Activité	Prénom/Nom	Tarif €	10%	Montant €
Adhésion	(nb de personnes) x 11 €			
École de musique	Habitant hors de la Communauté de Communes 20€			
			Total	

Le règlement se fait par chèque libellé à l'ordre de : **ALASC**, en début d'année.

Possibilité de paiement par bons CAF, Chèques Loisirs, Chèques ANCV. Possibilité de répartir les paiements sur l'année.

Fait le :

Signature (du parent pour les mineurs) :